



## Communiqué de presse - Signature d'une convention cadre de partenariat entre l'USMS et la Mutuelle centrale Marocaine d'Assurances

L'Université Sultan Moulay Slimane (USMS) et la Mutuelle centrale Marocaine d'Assurances ont signé une convention cadre de partenariat dans le cadre du renforcement de la collaboration au service des projets d'intérêts communs.

Plusieurs actions sont prévues dans le cadre de cette convention cadre de partenariat à savoir ; permettre aux étudiants de l'université de bénéficier de l'assurance responsabilité civile scolaire incluant une assurance pour les stages de fin d'étude et proposer aux administrateurs et enseignants de l'université des produits d'assurances dommages Automobile et Multirisque Habitation.

La présente convention présente également aux étudiants une panoplie d'avantages : la garantie RC scolaire couvre les étudiants pour ce qui est de leur responsabilité civile relative aux dommages corporels et matériels, à l'intoxication alimentaire et au recours des tiers.

Elle offre également des indemnités contractuelles supplémentaires, à savoir, le décès, l'incapacité permanente, les frais médicaux et pharmaceutiques, la prothèse dentaire, la lunetterie et le transport sanitaire.

Cette convention cadre de partenariat est étendue aussi aux sorties hors établissement organisées sous le contrôle de l'administration sur le territoire national, aux stages effectués par les étudiants. Elle s'exerce aussi au cours ou à l'occasion de la vie estudiantine y compris études, pause, activités éducatives, récréatives de l'établissement ou organisées par lui et du trajet que les étudiants assurés effectuent entre leur domicile et leur lieu d'activité et vice versa.